
Concours d'entrée

Rapport Jury 2023

Italien



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) - Italien

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite**

Natalia Ginzburg, *Caro Michele* (1973)

Commentaire

Roman publié en 1973, *Caro Michele* évoque la jeunesse des années 1960-1970 à travers la figure de Michele, assassiné par un groupuscule fasciste lors d'une manifestation. La forme épistolaire, qui prend progressivement le pas sur une narration traditionnelle, permet un traitement médié du drame : les mots ici sont ceux d'Angelica, sa sœur, qui écrit à leur famille et à leurs proches. Ce passage fait immédiatement suite à l'annonce du décès de Michele. Au cœur de l'extrait se trouve effectivement la formulation du deuil auquel doit faire face Angelica. On comprend que Mara, la destinataire du courrier, a été l'amante de Michele et que son enfant est peut-être le fils de ce dernier. Les thèmes familiaux et intimes se mêlent ainsi à l'histoire brûlante des affrontements politiques de l'époque. Natalia Ginzburg (1916-1991) est connue pour plusieurs ouvrages qui, de différentes façons, lient intime et politique. Elle a d'ailleurs commencé sa carrière d'écrivaine lors de l'exil forcé (*confino*) qu'elle a subi avec son mari, Leone Ginzburg, pendant le Ventennio fasciste.

Cet extrait, qui consiste en une lettre dans laquelle Angelica s'adresse à Mara, questionne à plusieurs titres la fonction du texte épistolaire. Alors qu'elle aurait pu revêtir la simple fonction du faire-part – faire connaître cette tragédie familiale que représente la mort d'un frère et d'un ex-compagnon – elle n'a aucune valeur informative puisqu'il apparaît tout de suite que l'annonce du décès de Michele ne constitue pas l'intérêt principal du courrier, Mara en ayant déjà été notifiée. Le système communautaire de parentés et d'amitiés, sur lequel repose toute la partie épistolaire du roman, est convoqué dès la première phrase dont la brièveté renforce le caractère tragique : non seulement Michele est mort mais, en plus, Mara est déjà au courant. La perte est donc irréversible et c'est à celle-ci qu'Angelica tente de faire face avec ses mots.

La lettre se construit autour des différentes réactions de cette sœur endeuillée. Il s'agit d'abord de décrire le quotidien d'un noyau familial qui fouille dans ses archives à la recherche de souvenirs, puis d'échafauder quelques hypothèses sur l'assassinat en tant que tel, pour ensuite se remémorer les traits de son frère. Vient enfin un passage plus intime sur la relation qu'Angelica annonce vouloir nouer avec Mara.

Les sentiments d'Angelica parcourent le texte, en cohérence avec son caractère fondamentalement intime. On pouvait commenter, à ce propos, la forte présence des deux premières personnes grammaticales et leur contraste avec les pluriels impersonnels utilisés au cœur du deuxième paragraphe lorsqu'est relaté le crime. En effet, la composante politique n'est jamais absente et la prose de Ginzburg permet de l'entremêler aux trajectoires familiales. Le choix des pronoms contribue à l'impression de mystère impénétrable dont rend compte le récit de l'assassinat : les responsables sont désignés par des démonstratifs évoquant l'éloignement (« quelli che » l. 15) et l'enquête est menée par des personnes non identifiées (voir les troisièmes personnes du pluriel à valeur impersonnelle : « non li hanno trovati » l. 15,

« parlavano tedesco », l. 29-30), avec lesquelles Angelica est d'ailleurs incapable de communiquer pour des questions linguistiques. L'enquête, qui procède par hypothèses, ne mène toutefois pas à des conclusions. Selon les dires d'Angelica elle-même, pourtant principale actrice de cette recherche, la démarche est vouée à l'échec. La seule certitude est celle de l'incertitude, comme Angelica le formule explicitement aux lignes 18-20 où l'emploi du futur – annonçant une inéluctable réitération des hypothèses – contraste nettement avec, dans le même paragraphe, le conditionnel exprimant le souhait (« vorrei sapere », l. 14) et le subjonctif plus-que-parfait régi par un verbe d'opinion (« credo che a Bruges Michele avesse avvicinato », l. 17).

Comme le veut cette épreuve, une identification du contexte socio-historique doit alimenter le commentaire littéraire. Un nombre significatif de copies a très justement fait référence aux Années de plomb. Il s'agissait toutefois de tirer parti de cette information pour l'intégrer à un propos cohérent et articulé, or trop de candidates et candidats ont eu tendance à l'évoquer en introduction pour l'oublier dans la suite de leur commentaire. On pouvait pourtant convoquer ce contexte pour expliquer le caractère énigmatique de la vie de Michele tout comme le mystère qui entoure les circonstances de sa mort. Alors que les faits et les constats sont nombreux (voir notamment les descriptions et énumérations du quatrième paragraphe), les explications font défaut. En plus des formulations impersonnelles déjà évoquées, le recours à la parataxe dans le deuxième paragraphe révèle cette absence de logique. Le récit que fait Angelica du décès de son frère est celui d'un meurtre sans mobile ou, plutôt, avec des « ragioni precise per ucciderlo » (l. 18) mais que rien ne peut mettre au jour.

La composante politique des Années de plomb est bien présente à travers les mystérieux « gruppi politici » fréquentés par Michele à Bruges, et l'évocation de plusieurs autres pays et langues d'Europe rappelle que les réseaux de militance ne s'arrêtaient pas aux frontières de la péninsule italienne. Une même organisation réticulaire est mobilisée lorsqu'il s'agit de réagir à la mort violente d'un des leurs. Comme à l'époque des Années de plomb, la mort, à la fois violente et inexplicée, entre au cœur des familles et vient s'immiscer entre un frère et sa sœur : le dispositif narratif du troisième paragraphe repose sur une juxtaposition de leurs faits et gestes qui en signale l'absurde asymétrie. L'acmé tragique correspond au moment où les deux fils narratifs se croisent, c'est-à-dire lorsque l'une apprend la mort de l'autre. Cela se fait inévitablement à distance et par le truchement d'un appareil, le téléphone, qui, alors qu'il devrait faciliter la communication, est ici érigé en symbole de l'incommunicabilité. La reconstruction a posteriori que constitue ce récit épistolaire ne manque pas de souligner la fatalité de cette funeste annonce. La conversation en elle-même fait d'ailleurs l'objet d'une ellipse. La seule réaction évoquée à cette annonce doublement médiée (par le téléphone et à travers l'interprète de fortune qu'est ici Oreste) est un ensemble d'actions formulées par une série de participes passés (l. 31-32).

Il n'est pas anodin que le courrier se veuille l'expression d'une femme à une autre femme. La lettre questionne la place et le rôle de ces personnages féminins, à la fois spectatrices désemparées d'une tragédie annoncée et, en ce qui concerne Angelica, protagoniste du deuil. C'est aussi en sœur, mère et tante qu'Angelica s'adresse à Mara à propos de son fils, en convoquant à cette occasion tous les personnages féminins de la famille (« io e mia madre e le mie sorelle », l. 51). L'impuissance d'Angelica face à la mort de son frère ne semble pouvoir trouver d'issue que dans la promesse très concrète d'un soutien économique futur à Mara.

Le propos final dépasse toutefois ces considérations matérielles pour offrir une réflexion sur la condition humaine, dont Mara la « vagabonda » est érigée en symbole. C'est uniquement dans l'acceptation de cette condition d'incertitude que peut avoir lieu la communication, au fondement-même de l'acte épistolaire. La lettre prend ainsi tout son sens puisque Angelica

énonce que la compréhension mutuelle, évoquée par la forme transitive de « capire » qui clôt le texte, est de l'ordre de la possibilité.

Copies session 2023

Cette année, 92 copies ont été corrigées pour une moyenne de 10,15/20. Les copies présentant une version et un commentaire honorables, méritant une note autour de la moyenne, étaient les plus nombreuses. Ainsi, les notes entre 9 et 13 (compris) constituent plus de la moitié des résultats. En revanche, le jury a corrigé peu d'excellentes copies cette année : seuls 13 candidates et candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 14.

Version

Le passage à traduire se caractérise par une simplicité apparente dont l'intérêt stylistique est de manifester paradoxalement une douleur sourde, profonde et désespérée. Le lexique renvoie en effet principalement à la vie quotidienne ; la syntaxe est marquée par une oralité discrète qui témoigne d'une volonté de créer une sphère intime, dans une lettre pourtant adressée à une personne peu connue de la narratrice ; cette familiarité et cette intimité subtilement construites par l'écriture flottent au-dessus d'un trou béant, celui de la perte du frère. Toute l'existence propre d'Angelica est envahie par le chagrin. L'enjeu de la version était donc de rendre compte du lexique avec exactitude tout en respectant le style sobre et heurté de la prose épistolaire.

Parmi les points qui ont posé problème sur le plan lexical, on peut relever *ragazzo* (l. 16), imparfaitement rendu par « garçon », alors que le contexte conduisait à privilégier, pour des raisons liées à l'âge, la traduction par « jeune homme ». Plus délicate était l'interprétation et la restitution de *riporremo* (l. 19) qui désigne ici métaphoriquement une forme de déni ou d'oubli consistant à neutraliser un questionnement infructueux et douloureux (en l'occurrence la formulation d'hypothèses invérifiables sur la mort de Michele) en l'assimilant à un déplacement spatial. Les traductions par « déposer » ou « garder » ont été appréciées et valorisées, contrairement à d'autres choix moins pertinents (« enfouir » qui modifie et banalise le déplacement métaphorique, ou encore « reposer »). Par ailleurs, les copies ont été globalement attentives au piège usuel que constitue le calque de *portare* (l. 26 et l. 31). Mais cette difficulté a échappé à un certain nombre de candidats : dans le texte, *portare* désigne d'abord le mouvement insensible des événements que la reconstruction rétrospective de la narratrice finit par percevoir comme une dynamique dotée d'une finalité. « Conduire » apparaît donc comme l'option la plus satisfaisante ; « converger », bien que légèrement surtraduit, a aussi été accepté. Dans sa seconde occurrence, *portare* renvoie en revanche à un déplacement physique qu'il fallait traduire par « amener » ou « accompagner ». Enfin, signalons que de lourds faux-sens ont été commis sur des termes ou des expressions relevant de l'usage courant. Nombreuses ont été les erreurs concernant *lavare i piatti*, « faire la vaisselle » (et non « laver les plats ») ou le *squillo*, qui est la « sonnerie » du téléphone. Il en a été de même pour *salutare*, qui peut bien sûr signifier « saluer » mais qui, étant donné le contexte, ne pouvait être rendu de manière satisfaisante que par « dire au revoir ». Quant au verbe *piacere*, il se traduit le plus souvent par « aimer » : la narratrice se souvient ainsi des boucles rousses (et non rouges, comme beaucoup de copies l'ont traduit) qu'elle « aimait » ou qu'elle « aimait tant ». Le verbe « aimer », en français, suppose en effet un investissement affectif plus fort que le verbe « plaire », dont l'emploi aurait ici apporté une nuance modalisatrice absente du texte.

Pour ce qui est de la grammaire et de la syntaxe, le jury a été frappé par le très grand nombre d'erreurs portant sur l'accord du participe passé en français. Celles-ci concernaient surtout –

mais pas uniquement – les règles d'accord qui diffèrent de celles de l'italien, en particulier l'accord avec le complément d'objet direct antéposé en cas de construction avec l'auxiliaire « avoir ». Cet accord est le plus souvent obligatoire en français, alors que l'italien ne l'applique pas toujours avec certains pronoms. De façon générale, la traduction de *le indicazioni che ha dato* (l. 15-16), *quel ragazzo che li ha visti* (l. 17), *quei momenti che Michele ha passato da solo* (l. 21-22) ont donné lieu à des fautes d'accord qui ont été comptabilisées comme des fautes de grammaire et non comme de simples fautes d'orthographe. Un autre point de grammaire – italienne cette fois-ci – a fréquemment posé problème, l'emploi de la troisième personne du pluriel dans un sens indéfini. On en trouvait deux occurrences dans le texte : le premier à la ligne 15, *Quelli che l'hanno ucciso non li hanno trovati* puis aux lignes 29-30 : *parlavano tedesco*. Dans tous les cas, le sens indéfini pouvait facilement être exprimé en français à l'aide du pronom « on » : « on n'a pas retrouvé ceux qui l'ont tué » (avec possibilité d'antéposer le complément d'objet : « ceux qui l'ont tué, on ne les a pas retrouvés ») et « on parlait allemand ». Dans le premier cas, la voix passive était également possible (« ceux qui l'ont tué n'ont pas été retrouvés »). Il faut noter que ce segment de phrase, mal interprété, a conduit à d'importants contresens, certaines copies ayant confondu le sujet et le complément d'objet (« *ceux qui l'ont tué ne les ont pas retrouvés »). Ce passage constitue en outre une bonne illustration de la manière dont l'épreuve de traduction peut venir alimenter le commentaire littéraire puisque la désignation d'acteurs littéralement dépourvus d'identité participe à l'expression du désarroi de la narratrice.

Plusieurs tournures idiomatiques employées dans un registre proche de la langue parlée ont suscité des difficultés de divers ordres. Certaines traductions ont négligé la dimension expressive de l'ordre des mots en italien, par exemple lorsqu'il s'agissait de traduire *Da mia madre è andata Viola* (l. 31-32) : « C'est Viola qui est allée chez ma mère » ou bien « Chez ma mère, c'est Viola qui y est allée ». L'usage du présentatif permettait de rendre en français la nuance d'opposition par rapport à la phrase précédente (c'est Viola mais ni Osvaldo ni moi). L'absence de présentatif (« Viola est allée chez ma mère ») a ainsi été comptée comme une inexactitude. La phrase suivante, « *Volevo essere io a dirglielo* » (l. 32) exigeait des modifications plus profondes. Outre l'accent placé sur le pronom sujet, il fallait également traduire le sens implicite du verbe (*dire*) et des pronoms complément (*dirglielo*) : il s'agit d'annoncer à la mère de la narratrice (et donc de Michele) la mort de son fils. Le respect de la dimension implicite était ici important car la tournure relève autant du registre oral que de l'expression d'une douleur indicible. On pouvait alors choisir de traduire littéralement : « je voulais le lui dire moi-même » ou bien décider d'explicitier légèrement : « je voulais le lui annoncer moi-même ». Pour des raisons analogues, la phrase *A noi non aveva più scritto* (l. 14-15) a été une source d'embarras, le calque (« À nous, il n'avait plus écrit ») se révélant peu convaincant. Il fallait donc trouver d'autres solutions, comme par exemple la répétition du complément d'objet indirect après le verbe (« Il ne nous avait plus écrit, à nous »), ce qui permettait de garder la nuance d'oralité et de conserver l'insistance. La méconnaissance de certaines structures idiomatiques a pu aussi conduire à de véritables contresens. C'est le cas de *la bambina* (l. 31), qui illustre un emploi particulier de l'article défini italien qui sert à déterminer un lien précis (comme un lien de parenté) avec une autre personne lorsque le contexte est évident et que la compréhension ne nécessite pas d'éléments supplémentaires. Dans le texte, il s'agissait donc d'un enfant dont la narratrice a la charge et avec lequel elle a un lien fort. Certes, les candidates et candidats, n'ayant pas accès à l'œuvre dans son intégralité, pouvaient hésiter sur la nature de ce lien, mais « l'enfant », « la fille » ou « la petite fille » n'étaient pas des solutions acceptables dans la mesure où elles présupposent une certaine distance entre les personnages (comme si cet enfant ne pouvait en aucun cas être celle de la narratrice). La traduction par « la petite » permettait de résoudre la difficulté sans pour autant déterminer trop précisément le lien de parenté implicite.

À ces aspects spécifiquement liés à l'écriture de Natalia Ginzburg se sont ajoutés un certain nombre de difficultés fréquemment rencontrées dans les exercices de version italienne et en général bien connues des candidates et candidats : la traduction du pronom de lieu *vi* (*leggervi*, l. 20), celle du verbe *stare* (l. 23), trop souvent considéré comme un synonyme de *restare*, celle de la préposition *da* (l. 31), ici employée dans le sens de « chez », l'inversion sujet-verbe (*l'ha dato Michele*, l. 27), le sens de *infine* (l. 32). Rappelons aussi que l'adverbe de négation *non* peut avoir, en italien, comme le « ne » français, une fonction explétive, en particulier dans certaines propositions subordonnées. C'était le cas aux lignes 24-25 : *fino a quando non è suonato il telefono*. Ce segment a été souvent mal compris – tout comme le passé composé construit avec l'auxiliaire être – et a donc été l'occasion de nombreux contresens. Le jury a accepté toutes les traductions qui ont correctement interprété le *non* et le temps du verbe : « jusqu'à ce que le téléphone sonne », « jusqu'à ce que le téléphone ne sonne » ou encore « jusqu'au moment où le téléphone a sonné ».

Traduction d'une partie ou de la totalité du texte

Traduction proposée

Je voudrais savoir si tu avais reçu une lettre de Michele, ces derniers temps. Il ne nous avait plus écrit, à nous. Ceux qui l'ont tué, on ne les a pas retrouvés et les indications qu'a données le jeune homme qui les a vus sont confuses et incertaines. Je crois que, à Bruges, Michele avait à nouveau approché des groupes politiques, et je crois que ceux qui l'ont tué avaient des raisons précises de le faire. Mais ce ne sont que des hypothèses. À vrai dire, nous ne savons rien, nous, et tout ce que nous réussirons à savoir ne conduira qu'à d'autres hypothèses que nous déposerons en nous-mêmes et que nous continuerons à interroger, mais sans jamais y lire de réponse claire.

Il y a des choses auxquelles je n'arrive pas à penser, en particulier, je n'arrive pas à penser aux moments que Michele a passés tout seul sur cette route. Je n'arrive pas non plus à penser que, pendant qu'il était en train de mourir, je me trouvais tranquillement chez moi, à répéter mes gestes de tous les soirs, à faire la vaisselle, à laver les bas de Flora, à les étendre sur le balcon avec deux pinces jusqu'à ce que le téléphone ne sonne. Je n'arrive pas non plus à penser à tout ce que j'ai fait la veille, parce que tout conduisait tranquillement à cette sonnerie de téléphone. C'est Michele qui a donné mon numéro de téléphone à ce jeune homme, à un moment où il a repris connaissance, mais il est mort tout de suite après et cela aussi est à mes yeux épouvantable : qu'il ait pu se souvenir de mon numéro de téléphone alors qu'il était en train de mourir. Au téléphone, je ne comprenais rien car on me parlait allemand, et moi je ne parle pas l'allemand : j'ai appelé Oreste qui parle allemand. Après, c'est Oreste qui s'est occupé de tout, c'est lui qui a amené la petite chez nos amis les Bettoia, qui a appelé Osvaldo, qui a appelé Viola. C'est Viola qui est allée chez ma mère. Je voulais le lui annoncer moi-même mais je voulais aussi partir, et finalement j'ai décidé de partir parce que je voulais dire au revoir à Michele et voir encore une fois ses boucles rousses que j'aimais.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Thème en langue vivante étrangère – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve écrite**

Traduction proposée

Viaggiare, checché se ne possa dire, è uno dei piaceri più tristi della vita. Quando ti trovi bene in qualche città straniera, significa che cominci a considerarla una patria; ma attraversare paesi sconosciuti, sentir parlare un linguaggio che capisci a malapena, vedere visi umani senza rapporto né con il tuo passato né con il tuo avvenire, significa invece solitudine e isolamento, senza riposo e senza dignità; poiché quella smania, quella fretta di arrivare là dove nessuno ti aspetta, quella agitazione la cui unica causa è la curiosità, ti ispirano poca stima per te stesso, fino al momento in cui gli oggetti nuovi diventano un poco vecchi, e ti creano intorno qualche dolce vincolo di sentimento e di consuetudine.

Oswald provò quindi una tristezza raddoppiata attraversando la Germania per recarsi in Italia. Era d'uopo allora, per via della guerra, evitare la Francia e i dintorni della Francia; era d'uopo altresì allontanarsi dagli eserciti che rendevano le strade impraticabili. Tale necessità di occuparsi dei dettagli materiali del viaggio, di prendere ogni giorno e quasi in ogni istante una nuova risoluzione, era affatto insopportabile per Lord Nevil. La sua salute, lungi dal migliorare, lo costringeva spesso a fermarsi, mentre avrebbe voluto affrettarsi ad arrivare, o perlomeno a partire. Sputava sangue, e si curava il meno possibile, poiché si riteneva reo, e accusava se stesso con eccessiva severità. Voleva continuare a vivere solo per difendere il suo paese. «La patria, diceva tra sé, non ha forse su di noi alcuni diritti paterni? Ma è d'uopo servirla utilmente, e non offrirle quella debole esistenza che mi trascino dietro, mentre vado a chiedere al sole qualche principio di vita per lottare contro i miei mali. Solo un padre ti accoglierebbe in uno stato tale, e ti amerebbe tanto più quanto più saresti abbandonato dalla natura o dalla sorte».

Commentaires

Pour la session 2023 du thème italien, le texte proposé à la traduction était d'une facture et d'une langue plus classiques que lors des sessions précédentes, s'agissant d'un extrait de *Corinne ou de l'Italie* de Germaine de Staël. Malgré la qualité littéraire de cette prose du début du XIX^e siècle et la richesse de sa langue, sa compréhension ne posait pas de difficulté particulière, alors que sa traduction supposait que l'on réfléchisse avec rigueur et précision aux structures complexes de la syntaxe, ainsi qu'aux formules idiomatiques respectives de la langue italienne et française, qui ne pouvaient en aucun cas se rendre de manière littérale.

Bien que cette année l'écart entre les meilleures et les moins bonnes traductions ait été plus important que lors des sessions précédentes, et que la correction des copies ait révélé qu'un petit nombre d'entre elles ne faisaient pas encore preuve d'une maîtrise suffisante de la langue italienne, le jury se félicite néanmoins de la qualité générale d'une majorité d'entre elles qui démontraient une connaissance solide de la grammaire, de la syntaxe, et de la conjugaison italiennes.

L'usage du subjonctif était restreint dans ce texte, mais il a généralement été identifié et respecté pour la traduction de la proposition concessive dans l'incise initiale « quoi qu'on en puisse dire ». Beaucoup plus fréquente était en revanche la locution « il faut/il fallait » sur laquelle était articulé tout le second paragraphe, et qui exigeait de connaître les différentes options possibles pour la traduction italienne (« *occorreva* », « *bisognava* », « *era*

necessario » etc) ainsi que les contraintes et les règles afférentes à leur construction syntaxique.

La traduction du segment « cette agitation dont la curiosité est la seule cause » a donné lieu à des erreurs de construction grammaticale, qui ont pu engendrer à leur tour des fautes de sens, lorsque le pronom relatif ne se trouvait plus rapporté au bon référent. Plutôt que de traduire « *di cui la curiosità era l'unica cagione* », il était préférable d'opter pour une forme plus élégante « *agitazione la cui unica causa era la curiosità* » (et non pas « *l'agitazione la cui curiosità era l'unica causa* » qui prend un sens différent).

Bien que relativement court, le texte présentait des difficultés syntaxiques majeures dans son dernier tiers. Cela exigeait donc de ne pas relâcher la concentration : le jury a constaté que certaines traductions, même très bonnes, ont vu leur niveau général baisser considérablement dans les dernières lignes. Malgré ce constat, contre lequel il met en garde les candidates et les candidats, le jury s'est néanmoins réjoui que plusieurs copies aient fourni une traduction tout à fait satisfaisante d'un des segments les plus complexes du texte : « lorsqu'il eût voulu se hâter d'arriver » a été ainsi correctement rendu par un « *mentre avrebbe voluto...* », c'est-à-dire par le mode conditionnel passé, suggérant une application non mécanique des règles de traduction des formes verbales ainsi qu'une compréhension de la conjonction « lorsque » utilisée ici dans une acception vieillie pour introduire une opposition.

De la même manière, le jury se félicite de la bonne analyse de la forme verbale « l'existence débile que je traîne, *allant demander au soleil* » qui a été opportunément traduite soit par « *mentre vado a chiedere* », soit par « *io che vado a chiedere* », dans la mesure où le gérondif simple « *andando* », se rapportant à un sujet qui n'est pas celui de la proposition principale, mais d'une proposition relative, n'aurait pas été correct, ni fluide, en italien.

Au niveau du registre et du lexique, la traduction de ce texte aux tonalités pré-romantiques exigeait la connaissance d'une langue littéraire au ton assez soutenu sans être précieux, relevant notamment des champs sémantiques de l'émotion.

Le choix de la seconde personne du pluriel ou du singulier était possible pour traduire le « Vous » français du premier paragraphe, et le jury a accepté les deux solutions, tout en préférant le singulier, qui correspond à la patine des textes italiens du XIX^e siècle s'adressant au lecteur par un « *Tu* » ; alors que le choix du vouvoiement à la troisième personne (« *Lei* »), tout comme le choix d'un « *si* » impersonnel n'ont pas semblé opportuns dans ce contexte.

Dans la traduction qu'il propose, le jury a parfois opté pour des termes un peu vieillissés, qui rappellent la prose *ottocentesca* (« *è d'uopo* », « *altresi* », « *checché* », « *reo* »), mais il ne considère pas ce choix comme obligatoire. Bien au contraire, le jury a préféré des solutions plus simples quand cela permettait d'éviter toute ambiguïté. Il n'y avait dans le texte de Germaine De Staël aucun terme auquel les siècles auraient donné un sens profondément différent du sens qu'il a actuellement en français, à l'exception de l'adjectif « débile », rapporté à l'existence d'Oswald dans le second paragraphe. On pouvait rendre opportunément ce terme par « *debole* » ou « *deficiente* » - en revanche, le choix de « *scemo* » qui n'a le sens de la déféctuosité et de la diminution que dans des acceptions bien plus anciennes (notamment dantesques) et s'utilise comme substantif, n'était pas approprié. Par ailleurs, aucun terme technique ou insolite n'était à traduire dans le texte, celui qui a sans doute posé davantage de problèmes se trouvait dans le premier paragraphe : « cet empressement » a ainsi donné lieu à de nombreuses fautes, dont des barbarismes (tels que « *quell'agugnare* ») ou des périphrases maladroites et inutiles (comme « *questa volontà di velocità* »).

Le jury a déploré la présence, y compris dans les meilleures copies, de fautes d'orthographe et d'accents commises pour des mots italiens d'usage tout à fait courant, et aboutissant parfois presque au barbarisme (comme « *vità* » pour « *vita* », « *cita* » pour « *città* » ou, moins grave mais toutefois sanctionné, « *inspira* » pour « *ispira* »).

Cette année encore, constatant le trop grand nombre de barbarismes, le jury réitère un conseil qu'il a déjà à plusieurs reprises formulé, de ne jamais utiliser dans cette épreuve des mots italiens dont on ne maîtrise pas le sens, la construction, l'usage et l'orthographe, de résister à

toute tentation d'inventer des termes, mais aussi à la tentation de s'écarter de la version française par des périphrases ou des réécritures.

D'autre part, certaines formulations ont été rendues par une traduction littérale qui donnaient lieu à un calque, soit incorrect du point de vue de la construction italienne (comme dans les phrases introduites par « c'est que » et « c'est de » dans le premier paragraphe, qui pouvaient se rendre par « *vuol dire* », ou les verbes « *significare* », « *corrispondere* »), soit impropre du point de vue idiomatique (comme dans la phrase « *sputare sangue* » où l'article déterminatif tombe, contrairement au correspondant français).

Cette année, le jury a corrigé douze copies, parmi lesquelles quatre ont obtenu une note égale ou supérieure à 15/20, six une note comprise entre 10,5/20 et 14,5/20, et enfin deux une note égale ou inférieure à 5/20. Le jury a attribué la note de 19/20 à la meilleure copie, et la note de 0,5/20 à la plus faible.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme – Italien

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 2

Membres du jury : Alison CARTON-KOZAK, Élise LECLERC

Les articles proposés cette année aux candidates et candidats étaient tirés de *La Repubblica* et de *Il Corriere della Sera*. Ils portaient sur les sujets suivants (entre parenthèses le nom de l'auteur de l'article) :

- une réflexion sur l'impact de l'élection de Giorgia Meloni sur la vie politique italienne, en particulier sur son système politique (Ezio Mauro).
- un texte sur les jeux de pouvoir en Europe et leur évolution sous le gouvernement Meloni (Maurizio Ferrara).

Deux candidates et candidats se sont présentés cette année et ont obtenu la note de 16, mais leurs exposés présentaient des points forts et des points faibles différents. Rappelons que le jury espère entendre des exposés dans une langue italienne fluide, rigoureuse grammaticalement et syntaxiquement, dotée d'accents toniques correctement placés, bien qu'il se montre bienveillant puisqu'il s'agit d'une épreuve destinée aux non-spécialistes. Lors d'une épreuve d'analyse de texte, les exposés doivent être clairs et bien construits, appuyés sur une bonne connaissance générale de l'actualité et de l'histoire italiennes des XX^e-XXI^e siècles, mobilisée à bon escient. C'était un point fort de l'exposé du premier candidat, qui a su également s'en servir lors de la discussion pour rattraper *in extremis* une bévue historique. Le jury a particulièrement apprécié les remarques de la seconde candidate qui démontraient sa sensibilité au style et à la dimension rhétorique de l'article, et qui ont bien été utilisées pour éclairer le texte. Les deux candidats ont montré une parfaite maîtrise des temps impartis ; le jury tient toutefois à souligner qu'il vaut mieux, le cas échéant, un exposé dense mais synthétique qui dure une minute de moins qu'un exposé qui présente des redondances donnant l'impression que la candidate ou le candidat essaie de « meubler » pour que l'intégralité du temps impartis soit écoulée à la fin de son exposé.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte d'auteur étranger (LV1) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Romain DESCENDRE, Stéphanie LANFRANCHI

Les quatre candidates et candidats que le jury a entendus cette année ont proposé respectivement un commentaire de deux passages de la première journée du *Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo* de Galilée (l'un sur le recours dogmatique à l'autorité d'Aristote, l'autre sur l'impossibilité d'une connaissance détachée de toute expérience), des vers 88-120 du chant IV du *Purgatorio* de Dante, et d'un extrait de *Medea* tiré de *Tutta casa, letto e chiesa* qui rapporte le texte où Franca Rame joue l'entrée en scène du personnage de Médée.

Les textes de Galilée et de Dante étaient d'une grande exigence linguistique, philosophique et poétique, mais les candidates et candidats ont fait preuve d'une excellente préparation, et ont réussi à proposer un commentaire qui liait de manière équilibrée les différents aspects de l'analyse les uns aux autres. Leurs observations rhétoriques – et métriques pour le *Purgatoire* – étaient précises et pertinentes, leur débit fluide et leur langue très correcte. L'une d'entre elles a commis un contresens dans l'interprétation de la célèbre page où Sagredo imagine la lune, dû notamment à une lecture trop rapide de la ponctuation, qui l'a conduite à ne pas déceler le balancement du texte (construit sur le mouvement : « E sì come io son sicuro che .../ così, e molto più può accadere che nella Luna... »). Au moment des questions, néanmoins, la candidate est très rapidement revenue sur son erreur et a su reconstruire un commentaire tout à fait juste de ce passage.

De la même manière, la candidate qui a analysé l'extrait de *Medea* n'avait pas suffisamment pris en compte les potentialités dramaturgiques de la scène, ce qui l'a finalement poussée à un léger contresens dans l'interprétation du texte, en commençant par la didascalie (dans la mesure où Franca Rame joue tous les personnages féminins, à la fois Médée et les femmes qui tentent d'abord de la raisonner, puis de la fuir). Le jury ne saurait trop recommander à ce titre d'accompagner systématiquement l'étude littéraire des textes de théâtre par le visionnage de certaines mises en scène – et en l'occurrence de nombreuses mises en scène par Franca Rame sont facilement et gratuitement disponibles en ligne. Dans ce cas aussi, le dialogue qui a suivi le commentaire a permis au jury de donner à la candidate des éléments dramaturgiques qu'elle a su prendre en considération pour revoir efficacement son interprétation.

En conclusion, le jury se réjouit d'avoir entendu des commentaires témoignant d'une connaissance sérieuse et approfondie des œuvres, d'une maîtrise très appréciable autant de l'exercice que de la langue italienne, et d'avoir pu entamer avec chacune et chacun une réelle discussion à la fin du commentaire, qui a mis en valeur des aptitudes et des compétences remarquables. C'est pourquoi il a attribué quatre excellentes notes (allant de 14/20 à 19/20).

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) – Italien**

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Marie FABRE, Charlotte MOGE

Les textes qui ont été tirés au sort par les candidates et candidats cette année sont :

- Chiara Sgreccia, « Si scrive merito, si legge reddito. La scuola italiana rafforza le disuguaglianze », *L'Espresso*, 17 aprile 2023, un article sur les inégalités dans le système scolaire italien aujourd'hui, avec une réflexion sur la notion de méritocratie.
- Loredana Lipperini, « Cari giovani, soltanto voi potete salvare la Resistenza dalla vuota retorica », *L'Espresso*, 24 avril 2023, une lettre vibrante de l'auteur à la jeunesse italienne, à l'occasion du 25 avril.
- Susanna Turco, « Aborto, un diritto in ostaggio della destra », *L'Espresso*, 18 mai 2023, article écrit à l'occasion des 45 ans de la loi sur l'avortement, revenant sur la position et surtout sur l'action ambiguë du gouvernement Meloni.
- Paolo Calvino, « Viaggio in Eritrea, un passato che ci riguarda », *Doppiozero*, 29 mars 2023, longue critique d'un livre de Tommaso Giartosio sur son voyage en Érythrée, où les traces de la colonisation italienne donnent lieu à un retour sur soi du voyageur.

Cette année, le jury a été très satisfait des prestations des candidates et candidats dans leur ensemble, ce dont témoignent les notes, celles-ci allant de 15/20 à 20/20. La méthodologie de l'épreuve était le plus souvent parfaitement maîtrisée, et chaque texte a donné lieu à des commentaires pertinents et bien informés.

La note maximale a été obtenue par une candidate ayant su présenter un exposé structuré mais aussi vivant et quasiment impeccable d'un point de vue linguistique, puis faire montre durant l'entretien de connaissances historiques solides sur l'histoire coloniale italienne et sur la période fasciste. Elle a aussi su convoquer à bon escient des références culturelles contemporaines externes au texte, de M. Marzano à Zerocalcare. Une excellente note également (19/20) a été accordée à une candidate ayant elle aussi parfaitement maîtrisé l'exercice, capable à la fois de rendre compte de l'ensemble des questions soulevées par le texte et d'offrir en conclusion une perspective plus large sur la question de l'avortement, insérant l'Italie dans une dynamique internationale actuelle bien restituée. Nous nous sommes félicités cette année d'entendre des commentaires qui parvenaient en général à trouver la bonne distance avec le texte, en faisant apparaître son contexte (politique, historique, etc.) sans s'en détourner complètement. Une troisième candidate a livré une très bonne analyse de l'article proposé en ayant toutefois un peu plus de mal à développer, dans l'entretien, l'une des questions centrales du texte, à savoir la notion de méritocratie, et le moment 68 comme tournant y compris éducatif. Attention aussi à l'effet « pot-pourri » de certaines conclusions sur « i problemi dell'Italia attuale » : aucun moment de l'épreuve ne doit donner lieu à un effet de liste, qui servirait à démontrer qu'on a des connaissances plutôt qu'à les mobiliser. Enfin, une dernière prestation a remporté la note de 15/20, étant elle aussi bonne mais plus répétitive, et parfois moins précise dans sa manière de mobiliser les références historiques, y compris au moment de l'entretien, dont nous rappelons qu'il est tout aussi décisif que l'exposé. La

langue, très correcte pour l'ensemble des candidates et candidats, était ici un peu moins fluide, possiblement par effet du stress inhérent à la situation.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) – Italien

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Marie FABRE, Charlotte MOGE

Les textes qui ont été tirés au sort par les candidates et candidats cette année sont :

- Antonio Rocuzzo, « Matteo Messina Denaro, la notizia della cattura dopo trent'anni non è degna di uno Stato civile, *Il Fatto quotidiano*, 18 gennaio 2023
- Sarah Gainsforth, « Le statue delle donne nelle città italiane sono poche e rafforzano i luoghi comuni », *Internazionale*, 26 luglio 2022
- Simonetta Fiori, « Meloni e l'antifascismo da cancellare », *Repubblica*, 25 marzo 2023
- Roberto Saviano, « Migranti, abbiamo perso tutti », *Corriere della Sera*, 14 ottobre 2022

Cette année, le niveau général des candidates et candidats était très hétérogène, ce qui explique la fourchette de notes allant de 8 à 19. Le jury rappelle que, s'agissant avant tout d'une épreuve de langue, les candidates et les candidats doivent s'exprimer dans une langue fluide et correcte, tant d'un point de vue de la grammaire que des accents toniques, où malheureusement les erreurs sont fréquentes, même sur le lexique courant. Le jury attend également que les candidates et les candidats mobilisent leurs connaissances sur l'Italie contemporaine tant lors du commentaire que pendant la discussion.

La première candidate, qui a obtenu la note de 14, a bien saisi les enjeux du texte et en particulier le cynisme de l'auteur. Lors de l'entretien, elle a su mobiliser ses connaissances en apportant des éléments convaincants pour éclairer certains passages de son commentaire. Le jury déplore cependant de trop nombreuses fautes d'accent tonique sur des mots simples (*vedere, civile, idea, paura...*) ainsi que quelques barbarismes (**repento, *protettati...*).

Le second candidat, qui a obtenu la note de 12, a fait un commentaire superficiel et parcellaire du document. L'image, par exemple, a été passée sous silence, or il est opportun de l'inclure dans l'analyse lorsqu'il y en a une. Le jury a souhaité revenir sur les passages qui n'avaient pas été évoqués mais la discussion a été décevante d'une part car elle a révélé un contre-sens, et d'autre part car les réponses n'étaient pas très développées. Le niveau de langue était en-deçà des attentes, avec de nombreux barbarismes (**scegliato, *esclusiamo, *feministo, *carattero*).

La troisième candidate a fait un commentaire très superficiel qui, par moments, frisait la paraphrase. Ses connaissances en civilisation italienne étaient insuffisantes pendant l'analyse et la discussion laborieuse a révélé des carences sur un point essentiel pour la compréhension du sujet, à savoir le positionnement politique du MSI et son rôle pendant les années 1970. Les nombreuses fautes d'accent tonique sur des mots simples (*patria, realtà, governo*) et les barbarismes (**anglismo, *istitua, *sistemo*) expliquent également qu'elle n'ait pas obtenu la moyenne (8).

Le quatrième candidat a fait un oral brillant dans une langue claire et fluide, presque sans aucune erreur, ce qui lui a valu d'obtenir 19. Dans son commentaire, il a clairement pointé les

enjeux du texte tout en intégrant des analyses sur le style de l'auteur. Le jury a particulièrement apprécié sa capacité à mobiliser l'actualité récente et ses connaissances de l'Italie contemporaine pour éclairer à bon escient son exposé et ses réponses.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme – Italien

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 5

Membres du jury : Alison CARTON-KOZAK, Élise LECLERC

Les textes proposés étaient tirés de *la Repubblica*, *Il Corriere della Sera* et *Internazionale*. Ils portaient sur les sujets suivants (entre parenthèses le nom de l'auteur ou de l'autrice de l'article) :

- un article proposant deux réflexions d'Italo Calvino (datant de 1956 et 1974) sur le positionnement éthique face à l'Histoire, suivies d'une conclusion analytique du journaliste (Bruno Falchetto),
- un texte sur le rôle de l'école dans la construction d'un regard critique, comme méthode intrinsèquement antifasciste (Chiara Valerio),
- une réflexion sur les nouvelles problématiques (économiques, sociales, fiscales) posées par l'augmentation des non-résidents dans les grandes villes d'Italie (Sarah Gainsforth),
- un texte sur l'instrumentalisation politique de la criminalisation de la gestation pour autrui (Roberto Saviano),
- une réflexion sur la valeur fondatrice et définitoire de l'antifascisme pour la république italienne, l'Europe et l'Occident (Maurizio Molinari).

Cinq candidates et candidats se sont présentés cette année, obtenant les notes de 20, 19, 17, 13 et 8. Une candidate en particulier a impressionné le jury par la finesse de son analyse et l'étendue de ses connaissances de l'histoire italienne du XX^e siècle, le tout exposé de façon très claire et dans une langue quasiment impeccable. Bien que le jury souhaite que les candidates et candidats accordent toute l'attention nécessaire aux accents toniques et à la prononciation, il se montre volontiers bienveillant face à des erreurs de langue italienne (en particulier quand elles interviennent dans le cadre de la discussion), puisqu'il s'agit d'une épreuve destinée aux non-spécialistes. Cela a été le cas pour la candidate ayant obtenu la note de 19 malgré quelques fautes de langue. Le jury a par ailleurs eu l'occasion d'entendre un troisième exposé très intéressant – qui a obtenu la note de 17 – dans une langue mêlant de façon étonnante des structures relativement complexes et des fautes de langue dignes de débutants. Lors des échanges également, le jury a eu la surprise d'entendre des candidates et candidats s'exprimant dans une langue à la fois très fluide mais aussi très fautive. Le jury a choisi de ne pas pénaliser outre mesure cet aspect pour valoriser l'expression d'une pensée véritablement en acte (en langue étrangère), mais il invite les candidates et candidats à plus de rigueur grammaticale et syntaxique. Concernant l'entretien, rappelons que les questions du jury constituent des invitations à prolonger une réflexion amorcée lors de l'exposé ou à la nuancer : le jury souhaite entendre des réponses argumentées et développées et ne peut se contenter de quelques mots prononcés à la hâte.

Il convient enfin de rappeler qu'il s'agit d'une épreuve d'*analyse de texte*. Il est donc impensable de s'affranchir de la méthodologie de l'analyse de texte pour se livrer à un commentaire décousu en se reposant sur sa maîtrise de la langue italienne, comme cela a été

le cas dans l'exposé de la quatrième candidate. La maîtrise de la langue italienne doit être mise au service d'une réflexion dûment construite, et appuyée sur des connaissances générales solides de l'actualité et de l'histoire italiennes des XX^e-XXI^e siècles. De plus, celles-ci doivent servir à éclairer le sens du texte : un commentaire consistant en une série de « fiches » restituées de façon plus ou moins approximative sur des thèmes sans lien direct avec le texte proposé à l'analyse est donc tout à fait contre-productif et a été sévèrement sanctionné.